

Fort – de – France, le 16 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FEDER : Révision du PO FEDER – FSE/IEJ

La Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) est **autorité de gestion (AG) du FEDER**.

Le Programme Opérationnel (PO) FEDER - FSE est le document de référence sur les priorités en matière de développement économique, social et territorial, en Martinique. Il a été adopté le 18 décembre 2014 et est mis en œuvre à travers une stratégie de développement territorial. Celle-ci est évolutive et s'adapte à la fois aux besoins du territoire et aux obligations de programmation, pour des résultats tangibles et mesurables.

Ainsi, pour faire suite à la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et afin de fournir un soutien pour favoriser la réparation des dommages et ses conséquences sociales, la CTM, s'appuie sur les ressources supplémentaires de plusieurs règlements de l'Union Européenne :

- REACT EU, mis en place par le Parlement Européen,
- CRII et CRII+, mis en place par la Commission Européenne.

Concernant REACT EU

La demande de révision du PO FEDER – FSE a été introduite auprès de la Commission Européenne le 25 juillet 2022. Celle-ci a été adoptée le 6 septembre 2022, et offre pour le dispositif REACT EU, la possibilité de financer des projets à hauteur de 100% et d'accompagner les projets sur les thématiques suivantes :

- Investissements dans des produits et services destinés aux services de santé,
- Investissements dans des produits et services numériques,
- Investissements contribuant à la transition vers une économie écologique.

Concernant les dispositifs CRII

Suite à la création du nouvel axe prioritaire n°14 du FSE « Maintenir l'activité de certains services publics et d'enseignement dans le contexte de la crise sanitaire », le public ciblé a été enrichi et concerne dorénavant :

- Les personnels scolaires et d'enseignement,
- Les élèves, apprentis et/ou apprenants du second degré boursiers (qui reçoivent une bourse de l'Etat sur la base de critères sociaux),
- Les élèves du second degré non boursiers relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Contact Presse

Ketty GERARD et Nathalie HIERSO

ketty.gerard@collectivitedemartinique.mq / nathalie.hierso@collectivitedemartinique.mq

Collectivité Territoriale de Martinique

Direction des Fonds Européens

Concrètement, il s'agit de réviser le Programme Opérationnel (PO) pour qu'il s'adapte aux réalités de la Martinique, sans s'éloigner de la version originale, validée en début de programmation.

Toutes ces modifications sont applicables **à compter du 6 septembre 2022.**